

L'édito de Jeanne-Marie Minodier, secrétaire Ardèche

15 octobre 2015

Vous pouvez rencontrer l'association Planète Autisme et dialoguer avec ses membres de différentes manières : par téléphone, sur Facebook, par le forum sur notre site, lors des Agoras ou des conférences que nous organisons. Vous pouvez aussi venir dans une des permanences que nous tenons dans différentes villes des deux départements.

A Valence nous sommes à la Maison Relais Santé, 4 chemin du Clos-Gaillard le deuxième jeudi du mois de 17 heures à 19 heures.

A Annonay nous tenons notre permanence au Centre Social des Perrières, 3 rue Jean-Joseph Besset le dernier mercredi du mois de 15 heures à 17 heures.

A Tournon-sur-Rhône vous pouvez venir le dernier jeudi du mois à partir de 16 heures au Centre Socio Culturel situé 2 place Jean-Jaurès.

A Privas (uniquement sur rendez-vous) nous vous accueillons dans une salle du CCAS, 8 avenue de l'Europe Unie.

Ces permanences peuvent être le lieu et le moment de connaître l'association si vous préférez le faire de manière individuelle ou d'évoquer un problème et de chercher à le résoudre ensemble. Alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer si vous le souhaitez.

A bientôt !

### Conférence « Autisme et scolarisation » Cécile Metge

Samedi 3 octobre de 9h à 12h, à l'IUT de Valence, Delphine Mauuary-Maetz a tenu pour la deuxième année consécutive une conférence dont l'objectif est d'aider à mieux comprendre les particularités des personnes avec autisme. L'inclusion scolaire inscrite dans le cadre de la loi depuis 2005, avec d'autres mentions faites dans celle de 2013, implique des adaptations pour les élèves atteints de Troubles du Spectre Autistique (TSA).

Force est de constater qu'après la rentrée, de nombreux enseignants déroutés se posent des questions. Afin de leur donner quelques éléments de réponse, la conférencière a, dans une première partie, abordé la présentation des spécificités de la personne avec autisme. Elle a donc décrit les trois éléments de la triade autistique, en mentionnant des exemples de leurs effets, notamment dans

le cadre de la classe. Ensuite, elle a rappelé que les personnes atteintes de TSA souffraient souvent de problèmes sensoriels associés, et souligné en quoi cela était problématique pour l'inclusion scolaire. Dans une deuxième partie, elle a expliqué brièvement différentes stratégies d'aide : une communication plus visuelle (des consignes simples et directes, moins de mots), des aides à la gestion du temps (avec un « timer » par exemple), un environnement plus structuré, des tâches adaptées et décomposées pour que tout soit progressif, et que l'enfant apprenne en faisant. Car c'est là l'une des principales différences avec l'élève sans autisme qui apprend puis comprend, l'élève avec autisme apprend pour comprendre, et fait pour apprendre. Enfin, elle s'est attardée sur les principes de base pour éviter que les comportements inadaptés ne se reproduisent : on considère qu'un comportement a un antécédent et une conséquence. Or, s'il est nécessaire d'agir sur l'antécédent pour s'assurer que la personne avec autisme n'est pas en souffrance (par exemple à cause d'un problème sensoriel), il est essentiel de vérifier que la conséquence du comportement inadapté n'est pas « renforçante » pour l'élève avec autisme, car si tel est le cas, le comportement se reproduira. C'est principalement en agissant sur le levier de la conséquence qu'on peut également faire augmenter un comportement que l'on veut reproduire. C'est donc logiquement en renforçant les apprentissages par ce que l'enfant aime qu'il apprendra à aimer ce qu'il apprend, ou à aimer apprendre. La conférencière a conclu par le maître mot d'une inclusion scolaire réussie : collaborer (entre enseignants, parents et professionnels qui entourent l'élève).

C'est avec son expertise ponctuée de nombreux exemples de son expérience de terrain dans l'Education Nationale, que Delphine Mauuary-Maetz a mené ces 3 heures denses, et répondu aux questions des nombreux professionnels de l'éducation (AVS, Professeurs des Ecoles, infirmière scolaire, éducateur ou ATSEM). Leur présence en ce samedi matin laisse entrevoir le besoin de réponses à des questions précises, le besoin d'outils adaptés et d'aide experte, mais est avant tout un excellent signe de motivation et présage d'une bonne collaboration à venir avec les familles et les professionnels des élèves avec autisme qu'ils accompagnent.

Cette conférence était une première approche permettant de comprendre les élèves avec TSA, le Centre de Formation Planète Autisme vous propose avec la même intervenante une formation professionnelle de 9h à 17h le 14/11 à Livron. Cette formation est payante, mais n'hésitez pas à solliciter votre Droit Individuel à la Formation.

**Pour tout renseignement, consulter [www.planeteautisme-dromeardeche.fr](http://www.planeteautisme-dromeardeche.fr), rubrique « Centre de formation ».**

[A lire : une publication de Maître Sophie Janois, avocate spécialisée en droit du handicap, sur les réseaux sociaux :](#)

JURISPRUDENCE : L'EFFET SUSPENSIF DES RECOURS TCI S'IMPOSE AUX ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX.

A. a été exclu, sur décision MDPH, de l'IME où il se trouvait depuis près de 10 ans et ce dans le cadre d'un renouvellement d'orientation. Nous avons donc saisi le TCI. Ce recours, en ce qu'il concerne les décisions d'orientation, a un caractère suspensif, ce qui signifie que c'est l'ancienne décision de la MDPH qui s'applique et que le jeune doit réintégrer son IME en attendant la décision du TCI. Le directeur de l'IME et la MDPH se renvoyant la balle et refusant de réintégrer A. en dépit de nos multiples demandes, nous avons fait un référé devant le TGI pour que l'IME respecte la loi et réintègre A. Le juge des référés vient de nous donner raison. Cela signifie que concernant les décisions d'orientation des MDPH, lorsque vous êtes en désaccord et que vous saisissez le TCI, l'ancienne décision, même si elle est expirée, doit être appliquée et s'impose de droit à l'établissement jusqu'à ce que le TCI rende sa décision.

### [Soirée Ciné !](#)

Vous étiez une petite cinquantaine à la projection du documentaire de Sophie Robert *Quelque chose en plus*, organisée avec la complicité du Navire et de Cinescop !

### [Et encore...](#)

Sophie Robert a réalisé deux émissions réunissant des professionnels : les déconvertis de la psychanalyse et les fondamentaux de la psychiatrie ! A voir sur dragonbleutv et partager !

### [Sur l'agenda de Planète Autisme Drôme Ardèche](#)

**17/10** : Café-rencontre Asperger à la Maison Pour Tous du petit Charran, de 14h à 17h.

**7/11** : Nos amis de TED Ardèche organisent une journée de conférence à Chomérac : « Autistes et TED, quel avenir professionnel ? », de 9h à 17h. **Réservation au 06 95 79 33 33.**

**9/11** : Assemblée générale extraordinaire de Pada à 19h30 pour vous présenter le fonctionnement de l'association et notre règlement intérieur.

**14/11** : Journée de formation enseignants/ AVS à Livron sur Drôme. Infos et inscriptions sur <http://www.planeteautisme-dromeardeche.fr/>

**21/11** : Nous fêtons nos 5 ans aux Clévos à Etoile sur Rhône ! Rejoignez-nous !